

Nuisances sonores : on vous explique comment Menton souhaite prendre la mesure du bruit

Le bruit, toujours le bruit. Cela semble une fatalité en ville. Menton à l'image d'autres villes des Alpes-Maritimes se dote d'un dispositif ciblant les auteurs de nuisances sonores. Les associations de riverains sont dubitatives. Explications.

Publié le 21/10/2021 à 11h27 • Mis à jour le 21/10/2021 à 11h31

L'écran s'agite, il passe de soixante à soixante-dix décibels en moins d'une seconde. Sur ce rond-point d'un axe très fréquenté à cette heure-là, en fin d'après-midi, le niveau sonore a comme dirait tendance à exploser, appareil de mesure à l'appui.

Le bruit et Menton, une vieille histoire comme en témoigne ce tweet.



Depuis cette semaine Menton s'est doté de deux appareils de mesure du bruit. Un cinémomètre et un sonomètre. Il s'agit d'outils, explique la mairie de Menton "plus performants, permettant une meilleure efficacité technique et des relevés plus précis."

Dispositif essentiel pour le maire, Jean-Claude Guibal : "ce sont des radars qui sont de générations récentes et qui vont permettre du fait de leur automaticité de calmer ceux qui s'estiment être dans des lieux de rodéos."

Des motos vont d'ailleurs être déployées spécifiquement pour réaliser des interceptions vis-à-vis des "délinquants sonores. "

Un état de fait que confirment les riverains souvent excédés par ce manque de civisme. Le ras-le-bol semble être monté d'un cran ces derniers temps : *"C'est surtout la tolérance qu'avaient nos concitoyens il y a quelques années, qu'ils n'ont plus. Les gens nous demandent de faire des contrôles de ce type plus souvent"*, explique le commissaire de Police de la circonscription de Menton Abdel Bouzelmat.

Sanctions faibles

Les verbalisations pour nuisances sonores à Menton restent modérées, 27 depuis le début de l'année, à une écrasante majorité sur des deux-roues. Sur les six brigades de Police Municipale, une dite *brigade routière* est spécialisée dans les incivilités et le bruit. Des caméras, une centaine sur toute la commune viennent en appui du dispositif.

A Nice, le bruit est aussi un problème que la municipalité prend à bras le corps. Ainsi depuis juillet dernier une dizaine de sonomètres sont en cours de déploiement. La municipalité ne cache pas qu'elle souhaite non pas faire de la prévention mais bel et bien sanctionner, à l'image des radars pour les automobiles.

Qu'en pensent les associations de défense des riverains ? *"Le constat que l'on fait"* explique Marjorie Jouen de l'ASPONA, l'association pour la sauvegarde de la nature et des sites de Roquebrune-Cap-Martin, Menton et environs *"c'est qu'il y a une concomitance entre les nuisances sonores et la route."*

"Nous avons établi il y a quelques années une carte de Menton et Roquebrune-Cap-Martin où on avait demandé aux gens de positionner les endroits agréables et les endroits les plus insupportables."

Le constat est sans appel et pas très suprenant : *"Ce qui revient c'est la pollution sonore du fait de la voie ferrée, les sorties de tunnels et la prépondérance des deux-roues notamment sur l'axe Roquebrune-Monaco. Et aussi dans les quartiers du Borrigo ou du Careï."*

"Il y a bien des contrôles qui sont effectués par les services de police" à l'image de ceux réalisés le 18 octobre 2021 reconnaît Marjorie Jouen. "Souvent on observe une baisse des troubles sonores durant deux ou trois mois puis ça repart" s'étrangle cette militante du mieux-vivre en ville.

Et même si les motos ou scooters très bruyants sont rares, il en suffit d'une ou d'un pour exaspérer ou troubler le sommeil de 2 à 300 personnes.

L'été, ce sont les pollutions sonores liées à la vie nocturne. A Menton la plage des Sablottes concentre, selon l'association, des plaintes de riverains excédés par le bruit. *"D'autant que là rien n'a été imaginé pour réduire la propagation du bruit en terme de zone de résonance !"*

L'ASPONA milite pour le concept de "mobilité douce", une sorte de principe de déplacement apaisé et en mode sécurité.



Laurent Meney